



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Mythe-7-La-hausse-n-influencera-pas-la-frequentation-video>

Mythe # 7 : La hausse n'influencera pas la fréquentation (vidéo)

- Politique québécoise - Éducation -

Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2011

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

On entend souvent dans les médias que la hausse des frais de scolarité n'aurait pas d'effet sur la fréquentation universitaire. D'autres facteurs (la scolarité des parents, les résultats au secondaire, etc) seraient déterminant sur cette question. L'argument majeur derrière cette affirmation tient au fait que la fréquentation universitaire dans d'autres provinces canadiennes serait supérieure à celle du Québec et ce malgré de hauts frais.

Déjà, en septembre dernier, un comité gouvernemental venait contredire cette affirmation soulignant qu'au moins 7000 étudiant-es n'auraient plus accès à l'université à cause de la hausse annoncée.

Cela dit, il est aussi important de souligner que la comparaison entre les universités québécoises et les universités canadiennes est boiteuses. En effet, il existe au Québec une institution postsecondaire unique qui change la donne de la fréquentation : le cégep. Parce qu'il est quasi-obligatoire avant l'université, il réduit la durée des baccalauréats au Québec par rapport au reste du Canada. Parce qu'il est quasi-gratuit, il rend très attrayant des diplômes collégiaux qui mènent directement au marché du travail au Québec alors qu'ils sont uniquement disponibles à l'université dans le reste du Canada. L'existence des cégeps vient donc défavoriser artificiellement le Québec par rapport aux autres provinces (notons que malgré ce « désavantage » le Québec est au-dessus de la moyenne en matière de fréquentation universitaire). Quand on observe la fréquentation postsecondaire au complet, on voit que le Québec obtient une fréquentation nettement supérieure à l'ensemble des autres provinces, dépassant de 9% la moyenne canadienne.

Un regard sur le passé nous permet aussi de savoir que la hausse des frais aura un effet sur la fréquentation. En effet, au début des années 1990, le gouvernement du Québec a largement haussé les frais de scolarité. Le taux d'accès (tel que compilé par le ministère dans ce document) a ensuite diminué pendant six ans pour ne retrouver son niveau précédent la hausse que 10 ans plus tard. Selon un autre rapport produit par le ministère de l'Éducation, cette hausse aurait signifié alors des baisses de fréquentation de 8% au premier cycle universitaire.

S'il est difficile de connaître le nombre exact d'étudiant-es que cette hausse privera d'un accès à l'université, il est indéniable qu'elle aura un effet sur la fréquentation universitaire.